

La Saint-Christophe revient au galop !

Grand succès populaire de 1930 jusqu'aux années soixante-dix, l'événement qui met à l'honneur le patron des voyageurs sera remis sur pied le dimanche 18 août. Au programme, entre autres, un défilé de voiture anciennes et la bénédiction de tous les moyens de transport...



Grégory et Alexia Chevallet, membre et présidente du comité des fêtes, aux côtés de Patrice Colinet, maire, et Martine Gautheron, première adjointe.

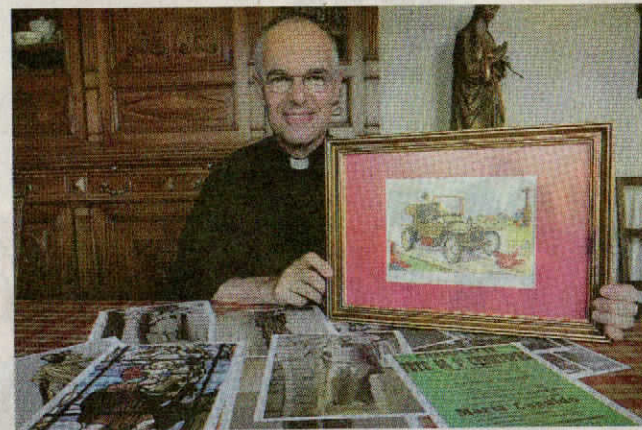
Colette Renard... Le nom de cette chanteuse ne dit peut-être rien aux nouvelles générations, mais dans les années d'après-guerre, elle était une vraie célébrité. Comme elle, d'autres « stars » de l'époque sont venues chaque année à Champlitte, invitées dans le cadre de la fête de Saint-Christophe. Si l'on arrivait à faire venir des grands noms, c'était tout simplement parce que l'événement attirait une très grande foule. On venait de loin, pour participer à ce qui était autrefois un pèlerinage des usagers de la route, eu égard à saint Christophe, patron

des voyageurs.

On retrouve les prémices de cette tradition à l'époque où Guillaume de Champlitte, de retour de Croisade avait déposé une relique notable du saint martyr dans la chapelle construite au début du XI^e siècle. « Ce pèlerinage à Saint-Christophe de Champlitte est considéré comme l'un des plus anciens de France », explique l'abbé Pierre Bergier, « il avait été remis au goût du jour en 1930 et avait perdu jusque dans les années soixante-dix avant de s'éteindre car le cachet des artistes était devenu trop

important ». Cette liesse, bien qu'interrompue, est restée populaire dans la mémoire des gens. Alors, pourquoi pas la faire renaître de ses cendres ? Cette idée en tête, le curé graylois l'a soumise au maire de Champlitte, Patrice Colinet, précisément le jour où l'on fêtait la 412^e édition de la Saint-Vincent, patron des vigneron, le 22 janvier dernier. Une proposition qui a vite trouvé un écho favorable, d'autant plus que la commune réfléchissait justement à la mise en place d'un comité des fêtes. Mis sur rail, ce dernier s'est d'ores et déjà fait la main avec les festivités des 13 et 14 juillet, et a donc pris en charge, en partenariat avec la commune, l'organisation de ce grand retour de la fête de Saint-Christophe, qui se tiendra le dimanche 18 août. « On est ravi, c'est vraiment une manifestation qui a du sens pour Champlitte et son église saint Christophe, un monument classé aux Monuments Historiques, mais également à travers la Via Francigena, route de pèlerinage », souligne le premier magistrat.

Le 18 août donc, tous les voyageurs, quel que soit leur moyen de transport, sont donc invités à participer aux festivités. Il y aura évidemment les voitures de collections sous les projecteurs, mais pas seulement. Vélos, motos, trottinettes, brouettes, tracteurs...



L'abbé Pierre Bergier s'amuse de ce cadre qui résume l'esprit de cette fête populaire à venir.

qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse ! Les marcheurs, tout simplement, seront également les bienvenus.

Les festivités débuteront à 8 h 30 avec le départ d'un rallye découverte de 30 km avec des voitures anciennes et remarquables. Rendez-vous ensuite à 11 heures à l'église pour la messe. Après l'apéritif, les visiteurs pourront profiter des points de restauration rapide, ou encore partager leur pique-nique. À 15 heures, place à un défilé dans les rues du bourg, suivi de la bénédiction pour chaque véhicule et voyageur.

« Cette bénédiction a beaucoup de sens, car elle encourage les voyageurs à la prudence, la civilité, la sagesse et l'amabilité », décrit l'abbé, « et par essence, cette commune est un lieu de circulation ».

L'harmonie de Champlitte et les Compars de Chanitte seront également de la fête, et d'autres animations viendront se greffer. La fête sera belle, et rappellera sans aucun doute celle de la Saint-Vincent, dans une version estivale. La tradition a du bon !

SOPHIE OVIGNE